

plein temps

Activité en direction des retraité-e-s

06.08.81.19.61

d.junker93420@gmail.com



N°82 novembre 2025

retraite à point, façon Lecornu...

A près de Villepin, futur candidat aux présidentielles, S.Lecornu, actuel Premier ministre, redécouvre les vertus de la retraite à point largement rejetée par le monde du travail

La conférence sociale serait l'occasion de ce retour après l'annonce de J.P. Farandou, actuel ministre du Travail, qui a déclaré que « d'autres régimes de retraite sont possibles » en mentionnant la possibilité d'ajouter un étage de capitalisation.

De quoi est-il question ? Rappelons que E. Macron n'est pas à sa première tentative. Il voulait déjà nous l'imposer en 2020 avec l'accord de la CFDT et du Parti socialiste. Cette «retraite à point», véritable mystification, E. Macron et son Premier ministre E.Philippe ont dû la mettre au placard face aux nombreuses manifestations dans le pays.

L'ouvrage sur le métier

Après sa réélection en 2023, le président de la République et sa Première ministre E.Borne ont remis l'ouvrage sur le métier par une réforme sur les âges et le niveau des cotisations pour avoir le taux plein à 64 ans. Ils ont essuyé un nouvel échec à l'Assemblée nationale et ils ont dû imposer leur texte de loi par le 49/3.

S.Lecornu le présente donc à nouveau et il a le soutien de la CFDT, de la CFTC et du Parti socialiste. C'est un acte de destruction de la retraite par répartition et solidaire mis en place par A. Croizat en 1946, il est fait pour casser les solidarités intergénérationnelles.

Dans ce système, véritable marché de dupes, on sait combien on paie de cotisations, mais on ne sait jamais combien on touche de pension. Les peuples suédois et polonais, par exemple, en ont fait l'amère expérience.

Bernard Lamirand



Le système permet donc de moduler le prix d'achat du point toujours plus élevé pour réduire le nombre de points attribués et surtout de rendre le prix du point servi au moment de la retraite de moins en moins élevé par des revalorisations ou pas en fonction de la situation économique.

Les points ne sont attribués que pour les périodes travaillées hors chômage, maladies, maternité.

La retraite à points existe dans notre pays

Dans le cadre de l'AGIRC-ARCOO, il s'agit des retraites complémentaires. Ce système a surtout affirmé sa capacité à accompagner toutes les remises en cause précédentes. C'est le Conseil d'administration paritaire qui fixe la valeur du point chaque année.

De plus, S.Lecornu annonce la possibilité de compléter la retraite par des fonds de pension : en fait, subrepticement, (en cachette) se prépare le regroupement du régime général et des complémentaires telles que le proposait J.P. Delevoye, chargé par E. Macron d'initier le retour de la capitalisation qui avait été bannie à la Libération à cause de la faillite du système.

Il faut savoir aussi que tous ces fonds de pension sont étrangers, notamment anglo-saxons, et que régulièrement ces fonds sont mis en faillite. Déjà nos systèmes de retraite complémentaires sont de plus en lien avec des assurances privées et des groupes financiers.

En résumé, le projet de Macron et de Lecornu est d'en finir avec le système de retraite solidaire et par répartition inventé par Croizat et ses camarades à la Libération, pour le remplacer par des assurances sujettes à tous les périls dans ce monde capitaliste en pleine crise.

Bernard Lamirand

DANS CE NUMÉRO

- The times they are changing... Les temps changent page 2
- Le pire projet de loi de financement de la Sécurité sociale : 7,1 milliards € ratibosés contre les assuré-e-s page 3
- La Sécurité sociale, nouveaux défis ? page 4

une entourloupette !

les temps changent

L'ordre international néolibéral que l'impérialisme américain a cherché à construire après la fin de la guerre froide craque de partout. Contrairement à ce que prétendait la propagande libérale en 1990, il n'y a jamais eu de fin de l'histoire. Les fragmentations de la mondialisation capitaliste, le basculement des rapports de force internationaux et les recompositions de l'impérialisme connaissent de nouvelles étapes.

Au niveau international, la fraction des classes dirigeantes qui est à l'offensive est celle qui vise à changer la nature du pouvoir en détruisant les conquêtes démocratiques et sociales issues du XX^e siècle, et qui, dans la fuite en avant d'un système capitaliste en crise, peut se chercher une issue dans la guerre et dans une alliance avec l'extrême droite.

Réduire la dépendance envers le FMI et la Banque mondiale

Le sommet de L'Organisation de Coopération de SHANGAI (OCS) qui s'est tenu à Tianjin les 31 août et 1^{er} septembre derniers a envoyé un message politique fort, celui d'un espace eurasiatique qui se constitue autour des questions d'investissements économiques et numériques hors du cadre occidental de Bretton Woods. La création d'une banque de développement vise à réduire la dépendance financière envers le FMI et la Banque mondiale.

Une vingtaine de chefs d'État et de gouvernement eurasiatiques étaient présents : outre les chefs d'État et de gouvernement des dix pays membres permanents de l'OCS - Bélarus, Chine, Inde, Iran, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pakistan, Russie et

Tadjikistan - une quinzaine de dirigeants de pays partenaires - parmi lesquels l'Egypte, la Malaisie, la Turquie, le Vietnam - ont participé à la rencontre, ainsi que le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, toujours persona non grata à la Maison-Blanche, et le secrétaire général de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Porter l'exigence d'un autre ordre du monde

L'impact de ce type de sommet montre que cela résonne avec des exigences de se dégager de la tutelle unique des institutions de Bretton Woods et de celle de l'hégémonie du dollar. L'OCS est un cadre de régulation du dialogue, de la coopération ou de règlement des différends où les États-Unis et les autres États occidentaux n'interviennent pas. Les États qui y participent représentent 40% de la population globale et 22,5% du PIB mondial (soit 5 fois plus qu'à sa création en 2001). Ces chiffres montrent l'ampleur du basculement du monde en train de s'opérer.

En conclusion, les dangers de la situation actuelle provoquée par les politiques impérialistes posent la centralité d'une politique de paix. La paix n'est pas simplement une absence de guerre, c'est une politique de classe remettant en cause les politiques de force, les politiques impérialistes, au bénéfice de l'émancipation sociale et démocratique et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

C'est porter l'exigence d'un autre ordre du monde sur la base de la charte de l'ONU et du respect du droit international.

d'après le secteur International



7.1 milliards € ratiboisés contre les assuré-e-s

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026, voté dans sa partie recette à l'Assemblée nationale, exprime une forme de mépris à l'égard des retraité-e-s, malgré leur rôle important dans la société.

Un nombre considérable de mesures proposées portent atteintes à la situation des 18 millions de retraité-e-s du pays, telles que :

- Gel des pensions en 2026 et sous-indexation probablement jusqu'en 2030 ! Le Medef appuie le gouvernement par le gel de la retraite complémentaire Agirc-Arrco. C'est une perte de pouvoir d'achat de 1,4 % en 2026 (montant prévu de l'inflation)
- Suppression de l'abattement de 10% remplacé par un forfait de 2000 euros, d'où l'augmentation aggravée par le gel des barèmes de l'impôt sur le revenu et de la CSG. Des personnes non imposables le deviendront et perdront des prestations sociales.
- Doublement des franchises médicales, ce qui augmente le reste à charge sur les médicaments, les consultations, les actes paramédicaux, les transports sanitaires. Il frappe en premier les personnes âgées, qui sont celles qui ont le plus besoin de se soigner, qui représentent 43% des personnes en ALD, l'affection de longue durée remise en cause.
- Gel de l'ASPA, l'allocation de Solidarité aux personnes âgées, le minimum vieillesse des retraité-e-s les plus modestes.
- Recul des services publics dont les retraité-e-s ont particulièrement besoin, des hôpitaux, qui subissent encore des suppressions d'effectifs. Les associations, pourtant fort utiles, subissent des coupes énormes dans les aides et subventions.

Les retraité-e-s toujours maltraité-e-s

Ces mesures avancées au nom de la rigueur budgétaire se feraient au détriment des droits et de la dignité des retraité-e-s. Les retraité-e-s, qui ont participé toute leur vie au financement de la sécurité sociale, méritent une protection équitable et pérenne. Les retraité-e-s contribuent à hauteur de 1.9% du PIB Soit 55 milliards € par le bénévolat exercé dans les structures associatives, sociales et démocratiques. Certaines mesures (gel des pensions, suppression de l'abattement de 10%) ont été repoussées par des amendements ou ont fait l'objet d'engagement oral du 1er ministre. Rien de définitivement acquis.

La situation du secteur de l'autonomie continue de se dégrader, faute de loi de programmation et de financement. La branche autonomie, que nous contestons, ne fera pas face aux besoins.

Les tarifs des complémentaires santé vont encore augmenter car le taux de la contribution exceptionnelle sur les complémentaires santé passe de 2.05% à 2.25%.

Le patronat exonéré

Les exonérations patronales qui n'ont jamais servi l'emploi, la formation et les salaires sont reconduites pour l'enrichissement des riches.

Alors que l'augmentation annuelle des charges des hôpitaux est de l'ordre de 4%, un objectif national de dépenses de l'assurance maladie (ONDAM) à 1,4%, va encore réduire les moyens de nos hôpitaux publics, et continuer à dégrader l'accès, la qualité et la sécurité des soins. Actuellement, plus de 2/3 des hôpitaux publics ont des recettes inférieures aux coûts nécessaires à leur fonctionnement et leur déficit est passé de 415 millions € en 2019 à 2.8 milliards € en 2024.

Ce projet de budget transfère toujours plus de dépense de santé vers les assuré-e-s sociaux et les collectivités. Cela affaiblit la sécurité sociale et la solidarité nationale au profit d'une logique d'austérité et d'assurance privée.

Le peuple doit reprendre la main

Il n'y a pas de fatalité face à ceux qui à ceux qui nous répètent à longueur d'antenne qu'on ne peut pas toucher au capital sous peine de mettre en danger l'économie. Ce sont les salarié-e-s qui créent les richesses, pas les grandes fortunes.

Un sursaut populaire inédit est nécessaire pour changer notre destin collectif, comme l'ont exigé des milliers de retraité-e-s dans les rues ce 6 novembre 2025, avec leurs organisations syndicales.

Daniel Blache



LA SÉCURITÉ SOCIALE

nouveaux défis ?

S'émanciper des règles de l'exploitation capitaliste et de toutes les dominations. La volonté politique qui a sous-tendu la création de la Sécurité sociale, c'est de s'émanciper des règles de l'exploitation capitaliste et de renforcer le pouvoir des travailleur·euses pour lutter contre les logiques du capital.

Adapter la Sécurité sociale aux défis actuels en restant fidèle aux valeurs et à l'esprit de 1945 doit être le projet communiste de Sécurité sociale. Cela revient à se doter d'institutions à vocations économiques et sociales en capacité de maîtriser le pouvoir du capital sur la production de richesses et sur sa répartition, et donc de changer les règles de fonctionnement de l'économie.

La Sécurité sociale doit assurer la sécurisation des trajectoires de vie

Face à l'incertitude du lendemain en œuvrant à la sortie des logiques de marchés et des inégalités intrinsèques qu'ils génèrent, la sécurité sociale donner les moyens aux travailleur·euses et citoyen·nes de définir leurs choix de vie, d'intervenir sur les décisions qui les construisent, et donc renforcer leur unité pour dynamiser les luttes en ce sens. Elle doit en même temps être efficace pour le développement de l'économie du pays.

Se donner les moyens de répondre aux besoins sociaux nécessite une nouvelle efficacité économique avec une Sécurité d'emploi ou de formation, des droits nouveaux pour les salariés ·es et un abaissement du coût du capital auquel contribueraient une modulation et un accroissement des cotisations.

En matière de santé, nous proposons en outre la création d'un pôle public de la santé, incluant le médicament et le matériel médical, pour développer le service public.

Un projet de société et de civilisation révolutionnaire

Face à l'offensive du capital, rappelons des exigences immédiates :

- Concernant l'Assurance maladie, la prise en charge à 100% des dépenses de santé par la Sécurité sociale, l'abandon de tout système complémentaire onéreux avec la généralisation du tiers payant et bien sûr l'arrêt de tous les coûts indus liés à la privatisation, aux dépassements d'honoraires.
- Concernant les retraites, nous sommes pour la retraite de droit à 60 ans, avec une pension à taux plein garanti pour une carrière complète, allant de 18 à 60 ans, avec prise en charge des cotisations pour les périodes de non-travail (chômage, formation, études, congé parental, maladie, invalidité), la revalorisation des petites retraites, la prise en compte de la pénibilité au travail et des carrières longues, l'égalité salariale hommes/femmes, la reconnaissance des carrières hachées pour raison familiale ou de santé. Nous sommes opposés à toute évolution vers la capitalisation et la retraite à points.
- Concernant la politique familiale, il faut mettre fin à l'opposition des familles entre elles, créer un grand service public de la petite enfance, aider les jeunes et faciliter le logement.
- Concernant la branche Accidents de travail et Maladies professionnelles, nous voulons une vaste politique de reconnaissance de la réalité des faits, une meilleure prise en charge financière et une politique de prévention dynamique.
- Concernant l'autonomie : elle doit être réintégrée avec la maladie, couverte par un financement solidaire à 100% par la Sécurité sociale, associé au développement de services publics. Les EHPADs doivent échapper à la privatisation.

commission nationale Santé



Nom, prénom

Adresse

Mail

Pour recevoir Plein Temps à l'adresse ci-dessus

je verse euros

signature

pour recevoir Plein Temps par la poste

Édition trimestrielle, Plein Temps est élaboré par le collectif Activité en direction des retraité·e·s du PCF. Il est transmis via internet.

Toutefois, nombreux de lecteurs et lectrices, retraité·e·s ou pas, souhaitent recevoir un exemplaire papier chez eux. C'est possible, en nous faisant parvenir son adresse (bulletin ci-contre) et un chèque de 10 euros minimum qui couvrira les frais d'envoi pour un an.

Nous appelons les abonnés à renouveler leur aide chaque année.

Découper et adresser à:
PCF/Collectif Activité en direction des retraité·e·s
2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19